Société d' Agriculture
du Clos-du-Doubs
2882 St-Ursanne

Procès-verbal de l'assemblée générale de la SACD
Le lundi 27 novembre 2017
Au restaurant Chez le Baron à Epauvillers

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SACD
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée du 23 novembre 2016
4. Rapport du comité de la SACD
5. a) Comptes SACD 2016
   b) Comptes OQE 2016
6. Explication de la restructuration des sociétés régionales
7. Modification des statuts
8. Divers
   a) Information CJA
   b) Information ECR
   c) Information FRI
   d) Information PNRD

Membres présents : Selon liste des présences disponible à la CJA.
Excusés : Jean-Marc Nagel, Michel Blant, Famille Erne, Corentin Marchand.

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SACD

Le président, Yves Maître, ouvre l'assemblée à 13h25. Il salue l'assemblée et en particulier les invités Jean-Paul Lachat (ECR), Michel Darbellay et Philippe Jeannerat (CJA), Nicolas Leippert (PNRD), ainsi que les représentants de la presse. Il lit l'ordre du jour et ajoute les informations du PNRD dans les divers. L'ordre du jour est accepté par assemblée à l'unanimité.

2. Désignation des scrutateurs

Le président désigne René Altermath et Mathieu Migy comme scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 23 novembre 2016

Le PV, qui était disponible sur le site de la CJA, est approuvé.

4. a) Rapport du comité.

Le président présente le *Rapport du comité* qui résume la situation de l'agriculture et les actions menées en 2017.

L'échange et le dialogues sont des facteurs de succès fondamentaux pour l'agriculture et toute la filière alimentaire. La restructuration des Sociétés régionales a pour objectif de favoriser cet échange.

Seule une agriculture unie et déterminée viendra à bout des projets de Johann Schneider-Amman dont les objectifs sont inadmissibles pour l'agriculture et pour les consommateurs.

En plus, le dérèglement climatique devient une menace visible dans nos campagnes. Espérons que le succès de la campagne pour la Sécurité alimentaire offre rapidement des solutions.

Société d'Agriculture
du Clos-du-Doubs
2882 St-Ursanne

5. a) Comptes 2016 SACD

Yves Maître lit les détails des comptes disponibles sur demande. Gabriel Berthold, vérificateur des comptes (avec Roland Lehmann), lit le rapport des vérificateurs qui affirment que les comptes sont exacts et proposent d'approuver les comptes et donner décharge à la caissière. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

b) Comptes 2016 OQE

Yves Piquerez, président OQE lit le détail des comptes disponibles sur demande. Berthold Gabriel (vérificateur des comptes avec Roland Lehmann) lit le rapport des vérificateurs qui affirment que les comptes sont exacts et proposent d'approuver les comptes et donner décharge à la caissière. Après une question sur le détail des factures, l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

6. Explication de la restructuration des Sociétés régionales d'agriculture

Martin Marchand, membre du groupe de travail *Restructuration des Sociétés régionales* présente le résultat des discussions. Toutes les informations liées à cette restructuration sont disponibles sur le site de la CJA. La nouvelle structure implique la dissolution des Sociétés régionales et donc la modification des statuts proposée au point 7.

Discussion :

- *Dommage que SACD n'ait droit qu'à 5 membres. Les régions doivent être représentées de manière équivalente pour défendre leurs intérêts au comité jurassien. Réponse : Il y aura 1 représentant par région au comité de la CJA. Lors des rencontres annuelles, il n'y aura pas de prise de décision, la représentativité ne joue donc pas de rôle.*
- *Il faut éviter les doublons entre la FRI et la CJA avec les Groupes d'Intérêt. Les échanges entre les 2 institutions seront constants. Les thèmes seront partagés en fonction des compétences de chacun.*
- *Attention au statut du réseau qui est affilié à la société. (Ce statut sera discuté à l'interne)*
- *Paysannes : seront affiliées à l'APJ pour celles qui ne sont pas encore indépendantes. La question ne se pose pas pour les paysannes du Clos-du-Doubs qui le sont déjà.*

7. Modification des statuts.

Le comité propose de modifier le point 11 des statuts (ayant trait à la dissolution) de la manière suivante :

<u>Art. 11 - Dispositions finales</u>

Les présents statuts peuvent être révisés en tout temps, moyennant décision de l'assemblée générale à la majorité des deux-tiers des membres présents, convoqués à cet effet.

b. ~~La dissolution de la SACD est prononcée par l'assemblée générale lors d'une assemblée extraordinaire, à la majorité des trois-quarts des membres présents, convoqués à cet effet. L'assemblée générale désigne le ou les liquidateurs. L'éventuel solde d'actifs, après liquidation définitive, doit être affectée à un but essentiellement agricole et local.~~

b. La dissolution de la SACD est soumise à la procédure suivante :

L'assemblée générale doit être convoquée spécialement à cet effet deux semaines avant la date fixée. La majorité requise est celle des deux-tiers des membres présents. L'assemblée générale désigne le ou les liquidateurs.

En cas de dissolution, l'avoir social doit être affecté à un but essentiellement agricole. L'excédent d'actifs sera versé à raison de 60 fr. par membre actif à la CJA et le solde, selon décision de l'assemblée générale.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

L'assemblée discute de l'affectation des comptes :

- *La proposition du comité est de soutenir la coopérative agricole du CDD avec un fond de cautionnement. La question des parts sociales est posée. La responsabilité liée à ces dernières est trop lourde. La proposition d'un prêt sans intérêt et avec un remboursement sur 20 ans est retenue.*
- *Philippe Jeannerat précise que l'argent vient des cotisations et qu'il devrait revenir à un projet collectif agricole.*
- *Armand Noirjean précise la réflexion qui a abouti à cette proposition. Un échange entre la Coopérative Agricole du Clos-du-Doubs (CACD) et le comité a permis d'entrevoir une solution.*
- *Pour l'assemblée, un prêt direct sans intérêt serait plus avantageux. Le cautionnement ne changerait pas grand-chose. Le prêt, à durée indéterminée pourrait être amorti sans remboursement à long terme (10-20ans).*
- *Michel Darbellay soutient la mise à disposition de cet argent pour la CACD. La CJA s'est renseignée sur la question de l'imposition. La restructuration est assimilée à une fusion donc la CJA ne sera pas imposée. Il faut passer par la CJA pour attribuer le fond.*
- *Le comité se renseignera pour affecter ce fond comme prêt. Ce sera proposé lors de l'assemblée extraordinaire de dissolution le 26 janvier 2018.*
- *Est-ce que cette proposition convient aux membres présents ? si d'autres propositions devaient apparaître, en avertir le comité au plus vite.*

8. Divers

Infos CJA. Philippe Jeannerat apporte les salutations de la Chambre jurassienne d'agriculture. Il remercie la SACD pour l'échange et les discussions dans le cadre du projet de restructuration des sociétés régionales.

Votation sécurité alimentaire
• La CJA remercie les agriculteurs pour leur engagement durant cette campagne. • Les motifs sur le bord des routes ont été particulièrement appréciés. • L'agriculture a prouvé sa solidarité. Il faut la soigner.
Politique agricole fédérale PA22+
• Le résultat de la campagne est une chance pour lutter contre le projet du CF. Son interprétation doit être celle des paysans. • Le rapport se moque carrément des agriculteurs. L'ouverture des frontières ne sauvera pas notre économie suisse (qui ne va pas trop mal). • Donner l'illusion de gains pour le consommateur n'est pas un argument. Selon une projection de l'USP, chaque ménage y gagnerait 70.- par an… • Il faut une unité des paysans pour balayer ce projet.

- Les conséquences positives seront minimes voire nulles en comparaison aux problèmes que cela poserait.
- La résolution votée par le parlement jurassien est une bonne chose, même si l'avis n'est pas partagé par tous.
- Il faut s'allier avec les consommateurs pour les pousser à soutenir encore l'agriculture.

Modification d'ordonnances 2017 (Michel Darbellay).

- Propositions concernant les améliorations structurelles modifiées (nécessité du brevet pour l'octroi)
- Limitation concernant le montant de crédit supprimée.
- Réduction du temps de remboursement à 18 ans (au lieu des 15 proposés)
- Réduction des contributions pour les projets de qualité I. Alors que la qualité II est souvent impossible à atteindre dans certaines situations (envers).
- Réseaux écologique : pas de réduction.

Stratégie énergétique

- Financement RPC et RU par une augmentation du prix du courant
- <100kwh limité à la RU seules installations avant 30 juin 2012 peuvent prétendre à la RPC.
- L'autoconsommation est à valoriser (avec de petites à moyennes installations)

Marché de bétail 2017

- Prix toujours bons et 3900 bovins commercialisés en 2017.
- Moyenne meilleure que l'an passé.
- La demande pour les contingents d'importation (liés à l'achat de bêtes sur les marchés suisses) aide bien les marchés publics.
- Il faut se méfier de cette surchauffe du marché qui pourrait retomber si les marchands venaient à se plaindre des prix qu'ils provoquent eux-mêmes.
- Merci aux agriculteurs du CDD pour leur participation sur les marchés du canton.
- Les enchères permettent de régler la tabelle Proviande.

Plan directeur cantonal

- Aménagement du territoire : utilisation respectueuse du sol soutenue.
- Développement à l'intérieur du bâti.

Promeneurs

- Les promeneurs sont des consommateurs à soigner.
- Affiches pour une bonne cohabitation à la campagne à disposition à la CJA
- Toutes les mesures que les agriculteurs peuvent prendre pour faciliter cette cohabitation sont à mettre en œuvre.

Infos ECR. Jean-Paul Lachat remercie de l'invitation et se réjouis que l'ECR soit associée aux assemblées.

Modification d'ordonnance. Améliorations structurelles : nouvelle contribution pour les places de lavage de pulvérisateurs et pour adapter les écuries pour réduire les émissions d'ammoniac.
Les limites pour l'octroi de prêts, crédit d'investissement 2.5 valeur de rendement disparaît.

Concept d'exploitation pour investissements de plus de 500000.- obligatoire.
15% de fonds propres exigés.
3.2 millions pour améliorations structurelles au budget 2018. Individuel et collectifs. Chemins, remaniement (2mio) déjà engagé pour les années à venir. Pour les autres, il faudra attendre.
3 nouveaux remaniements en cours (Ederswiler, Bonfol, et les Genevez)
Marguerite : un projet en discussion pour valorisation le lait à Delémont. Le projet doit être un projet de développement régional et non individuel.

Paiements directs. Merci pour la participation au géo-référencement. 3 exploitations n'ont pas répondu dans les délais. Marge de 5% autorisée. 80 exploitations concernées. Cas de doubles annonces traitement en cours (discussions avec les propriétaires). SAU annoncée en forêt. Discussion de l'ENV pour corriger cela.
Contribution. Nouvelle contribution pour les betteraves. Sera éventuellement étendue à toutes les grandes cultures. Paraît très/trop compliqué.
Projet intercantonal. Agriculture et pollinisateurs. Favoriser les pollinisateurs. Projet volontaire, projet Ressource. Informations par la FRI.

-

Droit foncier rural. Révision du guide de valeur de rendement. Augmentation des valeurs de location (14-40%). Les cantons pas consultés dans ce dossier. Tente d'avoir une meilleure marge de manœuvre dans les cantons. Deuxième logement à valeur vénale (premier valeur de rendement) -> augmentation du prix lors des remises d'exploitation.
FM. Affectation de primes pour les tests en terrain pour allouer les fonds d'exportation.

-

PA22+. Il faudra que le canton adapte la stratégie pour corriger la politique agricole cantonale (loi sur le développement rural etc.).
Reconduction des réseaux. Fusion et regroupement des réseaux. 2018 Vallée de la Sorne, Haut-Plateau, Birse-Scheulte, FM reconduit.
Questions. EG Géo-référencement. Considération des pentes ? Toutes les cartes de suisse sont calculées à plat (cadastres, cartes etc.). Il n'y a pas de possibilité de faire autrement. Il faudrait faire une intervention au niveau fédéral. Les soutiens pour le travail lié aux terrains en pente sont faits via les subventions. Question de surfaces à fumer qui ne correspondent pas aux surfaces annoncées. La marge de manœuvre est au niveau fédéral. Soutien pour les pâturages en pente serait plus approprié.
Différences >6% ? Chiffres annoncés au recensement considéré. Pour 2018, faire la correction en fonction des données du géo-référencement. Pas de pénalités, simplement correction.
Achat de terres à Courtételle. Toutes les informations ont été diffusées dans la presse. SDI communique sur ce sujet, pas l'ECR.

-

Infos de la FRI. Quentin Tatti apporte les salutations de la FRI et remercie de l'invitation. Plaisir et nécessité de participer aux assemblées des sociétés régionales.

- Concours suisses des produits du terroir
- Agro-FRI à Courtedoux
- Sollicitations pour le géo-référencement. (1/3 des agriculteurs sont passés par la FRI)
- Prestations proposées 2018. Diminution d'antibiotiques, AGRO-FRI 2018 8 juin 2018, Lait'ficient, faire le point sur l'exploitation. S'annoncer auprès de Jocelyn Altermath.

Société d' Agriculture
du Clos-du-Doubs
2882 St-Ursanne

Infos PNRD.
Nicolas Leippert. Chef de projet PNRD. Remercie pour l'invitation et excuse le président. Renégociation des budgets pour 2018. Nouveau directeur = nouvelle prise de contact. Meilleur échange. Projets concrets discutés avec les partenaires. Label produits des parcs suisses via Coop. Mesures d'adaptation au changement climatique (gestion des ravageurs, herbages etc.), questions de l'énergie. Murs en pierre sèche et chevaux FM. Les agriculteurs sont invités à contacter le parc pour discuter de leurs projets et souhaits.
Quoi de concret pour l'instant pour l'agriculture ? Peu de chose car le dialogue n'était pas évident avant l'an dernier. Mais les choses changent et le contact est souhaité.

Réseau OQE Vallée du Doubs. Yves Piquerez. Réseau, Bettina Erne travail pour Michel Blant, c'est elle qui s'occupera des questions réseaux à l'avenir. Elle est dans la région. Renégociation dès 2019 pour 8ans.

Dégâts sangliers. Alain Girardin. VD prolonge la période de tir de 3 mois. Est-il aussi possible d'augmenter la pression dans le RCJU. MD. Le canton fait le maximum pour favoriser le tir. Cette année, de nombreux tirs dans les régions à problèmes ont été efficaces. L'agriculteur a les trous, le chasseur à la viande. Il faut téléphoner systématiquement quand il y a des trous (AN). Blaireaux, pas de vrai intérêt. Permis de tir octroyés, mais pas d'incitations jusqu'à maintenant.

SCAV. Martin Marchand annonce que le SCAV a publié une liste d'antibiotiques critiques qui ne doivent plus rester en stock chez les agriculteurs. Lutte contre la résistance.

Yves Maître remercie les membres du comité pour leur travail, ainsi que les membres présents pour leur participation.

L'assemblée est levée à 15h45.

Le président	Le rédacteur du PV
Yves Maitre	Ignace Berret